



Chapitre 2. L'influence croissante des marchés émergents

Pourquoi il n'est plus envisageable d'ignorer les marchés émergents

Publié

31 Mars 2021

Longueur

🕒 2 minute(s) de lecture

Depuis le début des années 1980, les marchés émergents ont évolué plus rapidement que tout autre univers d'investissement. La hausse du niveau de vie, l'expansion de la classe moyenne, l'ouverture des marchés financiers, l'évolution des habitudes de consommation et l'urbanisation sont quelques-unes des nombreuses caractéristiques qui font des marchés émergents un **terrain fertile pour les investisseurs en quête de croissance.**

L'évolution des marchés émergents

Il y a quarante ans, les pays émergents représentaient 80 % de la population mondiale. Si cette part reste sensiblement identique aujourd'hui, sur la même période, leur influence économique et financière a augmenté de façon spectaculaire puisqu'ils génèrent désormais **58 % du produit intérieur brut (PIB)** mondial, et cette part devrait continuer à augmenter¹.

	1981	2020
Part de la population mondiale	80%	86%
Part du PIB mondial	37%	58%
Part de l'indice MSCI Global Equity	0,9%	12%

Évidemment, chaque pays est différent et évolue au fil du temps. Par exemple :

En 2000, **l'Afrique du Sud** était considérée comme le plus grand pays des marchés émergents et représentait à elle seule 16 % de l'indice MSCI Emerging Markets. Sa pondération n'est que de 0,6 % aujourd'hui².

La Chine continue d'afficher une croissance exceptionnelle : sa contribution au PIB mondial est passée de 2 % à 18 % en seulement 30 ans, et elle représente désormais 41 % de l'indice MSCI Emerging Markets⁴.

PAYS	INDICATEUR	1981	AUJOURD'HUI ⁽⁵⁾
Indonésie	Flux entrants nets d'investissements directs étrangers	133 M\$	24.994 M\$
Mexique	Taux d'inflation	27,9%	3,6%
Malaisie	Balance courante (en % du PIB)	-9,9%	3,4%
Chine	Part du PIB mondial	2,3%	18,6%

Chez Carmignac, nous investissons sur les marchés émergents depuis notre création en 1989 : nous connaissons donc les contours et les vicissitudes de cet univers et sommes familiers de ses rebondissements. **Nous avons toujours cru au potentiel de croissance des marchés émergents, quel que soit le contexte mondial** et sommes toujours restés fidèles à nos convictions, même dans les périodes difficiles lors desquelles d'autres n'y voyaient plus d'attrait.

Un univers riche en opportunités

Les marchés émergents sont moins cycliques qu'auparavant.

L'une des principales critiques adressées à l'encontre des économies des marchés émergents est qu'elles restent trop fortement dépendantes des exportations de matières premières (les exemples les plus notables étant la Russie et l'Arabie saoudite), les rendant ainsi très cycliques par nature. Cependant, le développement économique de la plupart des pays émergents implique la mise en œuvre de réformes structurelles à long terme qui leur permettent de réellement diversifier leur économie.

Après dix ans de sous-performance, les marchés émergents surperforment désormais les marchés développés.

Aujourd'hui, l'univers des marchés émergents est principalement porté par l'Asie du Nord-Est, qui a mieux géré la pandémie de COVID-19 que le reste du monde. Certains pays asiatiques ont même réussi à enregistrer une croissance économique positive en 2020, et cela en mettant en œuvre des programmes de relance bien plus modestes, révélant une qualité de croissance supérieure.

Le saviez-vous ?

En 2020, la Chine et le Vietnam ont affiché une croissance annuelle du PIB de 1,9 % et 1,6 % respectivement, un exploit en regard des baisses de PIB de 4,3 % pour les Etats-Unis et de 7,6 % pour l'Union européenne⁷.

Dans l'ensemble, les fondamentaux macroéconomiques se sont améliorés pour de nombreux pays émergents.

Pour nombre d'entre eux, comme le Brésil, la balance courante est passée d'un déficit à un excédent. Avec la réouverture progressive des économies et la progression des campagnes de vaccination, cette tendance positive devrait se maintenir. Nous sommes donc de plus en plus optimistes quant aux perspectives des marchés émergents non seulement pour 2021, mais également pour les années suivantes.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Lire le chapitre 3 :

Les marchés émergents façonnent le monde de demain

¹Part du PIB mondial basée sur la parité de pouvoir d'achat (PPA). Données de 2020 et prévisions pour la période 2021-2025. Source : FMI.

²Source : MSCI, 2021.

³1990 : 4,04 %. 2020 : 18,55 %. Source : FMI.

⁴Source : MSCI.

⁵Ensemble de mesures prises ou d'incitations utilisées par un gouvernement pour stimuler l'économie, généralement en cas de crise

⁶Source : Base de données du FMI, données de 2020

MATERIEL PUBLICITAIRE. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Carmignac Emergents est un fonds commun de placement de droit français conforme à la Directive OPCVM. L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, KIID/DICI, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • En Suisse : Les prospectus, KIID et les rapports annuels sont disponibles sur le site internet www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland), S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.